

## Pour obtenir de meilleures subventions, Gamaches transfère ses taxes à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme

Gamaches a décidé de transférer ses taxes à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme. L'objectif est d'obtenir des subventions plus intéressantes en cas de travaux.



Depuis plusieurs années, la ville de Gamaches (Somme) évoque le remplacement de son éclairage public. Le transfert de taxe à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme pourrait permettre d'avancer dans ce dossier. (©L'Éclaireur du Vimeu)

Par [blandine.thoreux](#)

Publié le 5 Avr 21 à 8:15

Depuis plus de six ans, la commune de **Gamaches** adhère à la **Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (FDE 80)**.

Mais lors de sa délibération initiale, le 8 décembre 2014, la municipalité avait refusé le transfert de taxe.

### Un moindre coût pour la commune

Aujourd'hui, la position de la ville a changé. Et pour cause.

« Dans le cas d'un transfert de taxe vers la FDE, les montants des subventions accordées pour travaux sont plus intéressants » explique le **maire Jean-Paul Mongne**.

L'élu cite quelques exemples.

Pour des travaux d'électricité, sans transfert de taxe, le montant à charge pour la commune est de 70 % du coût total. Avec le transfert de taxe, ce n'est plus que 40 %. Pour l'éclairage, l'économie est moins importante mais on gagne quand même 7,5 points.

**Jean-Paul Mongne**  
Maire de Gamaches, dans la Somme

Autant d'arguments qui ont convaincu la municipalité de signer un avenant accordant le transfert de taxe à la FDE.

### Des travaux d'éclairage à réaliser

« Je pense qu'on sera rapidement gagnant » estime Jean-Paul Mongne. D'autant que des **travaux d'éclairage** sont à prévoir à Gamaches...

En effet, depuis plusieurs années, le sujet revient régulièrement sur la table. En 2017, une réunion avait même été organisée sur le terrain.

Plus récemment, lors d'une réunion du conseil municipal en décembre 2020, **Nathalie Boyenval, élue**, pointait encore du doigt ce problème.

### Le soir, entre chien et loup, quand il y a des gens aux passages protégés, on ne voit rien.

**Nathalie Boyenval**  
Conseillère municipale à Gamaches, dans la Somme

Un avis partagé par ses collègues, y compris le maire, qui reconnaît que « tout l'éclairage est à refaire oui ».

Pour cela, la commune envisage de monter un dossier dans le cadre de la **transition énergétique**, et les subventions seraient bien sûr les bienvenues.

Enfin, concernant le déplacement des passages protégés sous les lampadaires, Jean-Paul Mongne indique que cela n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant, car « la Départementale va être refaite ». ●